

Nom Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Pays

Tel

Email

CATAMARAN	<input type="checkbox"/>	MONOCOQUE	<input type="checkbox"/>		
PRELOCATION	<input type="checkbox"/>	AUTONOMIE	<input type="checkbox"/>	EQUIPAGE REDUIT	<input type="checkbox"/>
HAUTURIERE	<input type="checkbox"/>	PERFORMANCE	<input type="checkbox"/>	INDIVIDUELLE	<input type="checkbox"/>

**DATES RETENUES :** .....

**MODALITÉS DE PAIEMENT**

Chèque	<input type="checkbox"/>	Montant total	.....
Espèce	<input type="checkbox"/>	Acompte versé	.....
Chèques Vacances	<input type="checkbox"/>	Solde	.....

« J'ai pris connaissance des conditions générales et les accepte.

Je certifie sur l'honneur savoir plonger, m'immerger et nager au moins 50m et d'être apte à la pratique de l'activité. »

Signature précédée de « lu et approuvé »

Fait à : .....

Le : .....

- 1- Les stages sont encadrés par un moniteur titulaire du Brevet d'Etat.
- 2- Le prix des stages comprend : les cours pratiques et théoriques, l'hébergement sur le bateau, une assurance responsabilité civile et une assurance individuelle accident.
- 3- Une caisse de bord est constituée pour l'avitaillement, les frais de port, le gazole et le gaz. Le moniteur participe à l'avitaillement.
- 4- Une assurance responsabilité civile et une assurance individuelle accident obligatoire (décès et invalidité permanente:1525€, frais médicaux:457€) est comprise dans le prix du stage. Vous pouvez opter pour une assurance individuelle accident plus importante. Le coût de cette dernière est à votre charge.
- 5- Une licence FFV en cours de validité avec visa médical (ou certificat médical) est obligatoire pour participer aux régates.
- 6- En cas de désistement avant l'embarquement ou abandon de stage, les sommes versées restent acquises de plein droit à Yachtig.
- 7- Si à la suite d'un cas de force majeure, le stage ne pouvait avoir lieu, les sommes versées seraient intégralement remboursées.
- 8- La réservation intervient après versement d'un acompte de au moins 30% du prix du stage.
- 9- L'inscription implique de savoir nager, d'être médicalement apte à naviguer, d'être âgé de 15 ans minimum. Pour les mineurs, sont exigées une autorisation parentale ainsi qu'une fiche sanitaire de liaison.